

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 30/08/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 30/08/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 14</b>	
<b>Présents : 8</b>	
<b>Votants : 13</b>	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER.

**Absents excusés :**

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH  
Mr Michel LÉBOUC donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS  
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT  
Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER  
Mr Patrick DEMARQUET

N°92 - 2024

**Modification budgétaire n°2 - budget Commune**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les crédits inscrits au budget primitif sont insuffisants. Il propose de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

<b>Dépenses Investissement</b>	<b>Article 231 – Installation, Matériel</b> <b>Opération 116 – Aménagement pour transport en commun</b>	<b>- 10 000.00 €</b>
<b>Dépenses Investissement</b>	<b>Article 231 – Installation, matériel</b> <b>Opération 120 – Ecole, travaux d'équipement</b>	<b>+ 10 000.00 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :**

- **DE VALIDER** la proposition de la décision modificative n°2 sur le budget Commune
- **DE MODIFIER** l'affectation des crédits budgétaires comme présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

